



GIRO.COM

OCTOBRE
2003



*" la vigilance
et l'économie
restent de rigueur "*



*" anticiper
sur les mutations
à venir "*

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 10/2003

EDITORIAL

La désormais célèbre canicule de feu l'été 2003, si elle n'a pas affecté sensiblement la population de notre village, a néanmoins mis notre sens civique à rude épreuve. Comment se faire à l'idée que l'un des endroits les mieux arrosés de notre pays puisse soudain avoir à subir les affres de la sécheresse et du manque d'eau ? En dépit des alertes et des mises en garde officielles, nombreux sont restés incrédules et ont eu du mal à changer leurs habitudes ; pas facile d'accepter de laisser griller les fleurs objet de tant de soins et de patience ou s'incruster la poussière sur la carrosserie de sa chère automobile !

En dépit des mesures prises (gestion fine de la nappe, transfert des raccordements de

certaines communes désormais alimentées par de l'eau pompée dans le Doubs) et du retour des pluies, la situation reste critique et elle le restera encore pendant de nombreuses semaines. En effet, avant d'arriver aux sources et aux zones de captage, l'eau chemine lentement, plusieurs mois durant, dans le massif Vosgien. C'est ce qui permet à certaines sources et au captage de Malvaux de nous alimenter encore après ces nombreux mois de sécheresse. Ce n'est donc pas avant de longues semaines que l'eau qui tombe aujourd'hui pourra réalimenter notre réseau et nous permettre de retrouver une situation normale. La vigilance et l'économie restent donc de vigueur.

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU 16 SEPTEMBRE

Huit points étaient à l'ordre du jour de cette séance du conseil, tenue en mairie de Giromagny. Les deux premiers présentaient un caractère particulier dans la mesure où ils concernent nos interactions avec le futur "Pays de l'Aire Urbaine" porté par le Syndicat mixte de l'Aire Urbaine (SMAU).

Charte du Pays de l'Aire Urbaine (P.A.U.) " Belfort Montbéliard Héricourt Delle " :
Christian PROUST, président du SMAU, s'était déplacé pour présenter aux élus la "charte de pays" adoptée par le conseil de développement du SMAU le 27 juin. Le document de synthèse (60 pages !) est le résultat de 10 mois de travaux et de la participation de plus de 250 acteurs. Il s'agit d'un document présentant les orientations stratégiques retenues pour les 10 ans à venir. Le périmètre d'étude, présenté sur la carte ci-après, englobe, outre les communautés d'agglomération de Belfort et de Montbéliard, 10 communautés de communes dont celle de la Haute Savoie ; cet ensemble représente près de 300 000 habitants dont un tiers se situent hors des communautés d'agglomération. L'identité de ce "Pays", qui chevauche trois départements, s'est construite essentiellement au cours du siècle dernier autour de l'industrie ; il s'agit à présent, par le biais d'un contrat (de pays) négocié avec l'état :

- d'anticiper sur les mutations à venir et de développer l'emploi,
- de préserver la qualité de vie,
- d'affirmer une identité spécifique et de

rendre le territoire attractif.

La charte présente ces orientations sous la forme de paris : pari des hommes, capables d'anticiper les mutations ; pari des territoires mariant centralité et diversité ; pari de l'excellence globale alliant attractivité et qualité de vie. Un thème, qualifié de "transversal", vient irriguer cet ensemble : c'est le thème de la mobilité, en phase à la fois avec l'histoire et l'activité industrielle qui ont forgé le pays et avec une nécessité structurelle eu égard à l'architecture des zones urbaines et périurbaines concernées.

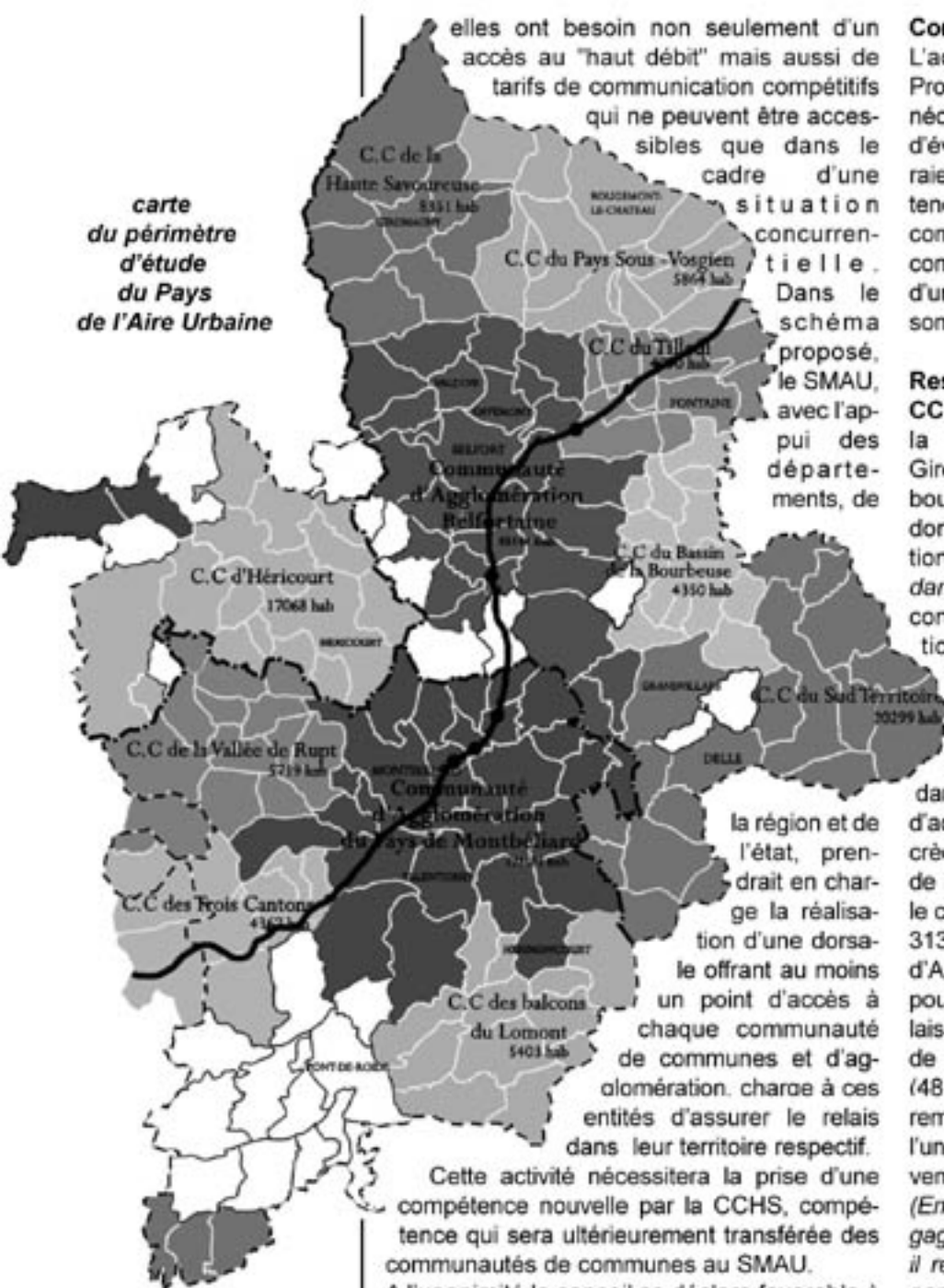
A la suite de cette présentation et d'une brève discussion, le conseil de la CCHS, à l'unanimité, décide d'adhérer au projet.

Lorsque toutes les collectivités concernées auront délibéré et que le périmètre du pays sera finalisé au niveau local, et après avis des trois conseils généraux concernés et du conseil régional, c'est une décision préfectorale qui déterminera le périmètre final du pays (décision prévue pour mi 2004).

Réseaux à haut débit : afin de "réduire la fracture numérique", le SMAU propose une action volontariste visant à mettre en place l'ossature d'une boucle locale de transmission à haut débit afin de placer notre territoire dans une situation compétitive vis-à-vis des grandes métropoles qui disposent d'un tel équipement.

En effet, au-delà des particuliers, les entreprises et les collectivités utilisent de plus en plus les échanges de données numériques et

**carte
du périmètre
d'étude
du Pays
de l'Aire Urbaine**



elles ont besoin non seulement d'un accès au "haut débit" mais aussi de tarifs de communication compétitifs qui ne peuvent être accessibles que dans le cadre d'une situation concurrentielle. Dans le schéma proposé, le SMAU, avec l'appui des départements, de

Commission locale de transfert de charges : L'adoption du principe de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) par la CCHS nécessite la mise en place d'une commission d'évaluation des transferts de charges qui pourraient intervenir lors de transferts de compétences entre les communes et la CCHS. Cette commission est composée au moins d'un conseiller municipal de chaque commune et d'un représentant de la CCHS. Les communes sont invitées à désigner leurs représentants.

Restructuration du bourg centre de la CCHS : Un dossier portant sur une étude de la restructuration du centre ville de Giromagny dans le cadre de son rôle de bourg centre de la CCHS a été établi et a donné lieu à plusieurs demandes de subventions (ce dossier sera présenté en détails dans le prochain numéro de GIRO.COM). Le conseil approuve à l'unanimité les modifications budgétaires associées à ces demandes de subventions.

Structure d'accueil de la petite enfance : Le montage financier correspondant au projet de construction d'une structure d'accueil de la petite enfance (halte garderie et crèche collective) dans l'enceinte de la maison de retraite Saint Joseph est à présent bouclé ; le coût global de l'opération s'élèvera à environ 313 000 € TTC, montant sur lequel la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) interviendra pour 189 000 € et le CG90 pour 20 000 €, ce qui laissera à la CCHS une part d'autofinancement de l'ordre de 104 000 € dont près de la moitié (48 000 €) pourra être récupérée au titre du remboursement de la TVA. Le conseil adopte à l'unanimité le principe des demandes de subventions afférentes au projet.

(En marge de ce dossier, une discussion s'engage sur la question de la crèche familiale, d'où il ressort que des éléments concrets concernant notamment les coûts et les engagements des partenaires potentiels devront être obtenus avant de pouvoir statuer sur cette question.)

Prochain conseil : Après le traitement de quelques points complémentaires d'ordre technique, il est décidé que la prochaine séance du conseil se tiendra le 4 novembre en mairie d'Auxelles-Haut.

la région et de l'état, prendrait en charge la réalisation d'une dorsale offrant au moins un point d'accès à chaque communauté de communes et d'agglomération. charge à ces entités d'assurer le relais dans leur territoire respectif. Cette activité nécessitera la prise d'une compétence nouvelle par la CCHS, compétence qui sera ultérieurement transférée des communautés de communes au SMAU. A l'unanimité le conseil se déclare favorable à cette orientation et par conséquent la prise de la compétence "construction et gestion d'infrastructures de télécommunications ou de communications électroniques porteuses de réseaux ouverts au public" sera inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine séance. L'objectif est d'obtenir une mise en service à partir de janvier 2006.

LA VIE COMMUNALE

" Maison commune " : Ce ne sont certainement pas les pluies de l'été qui ont décidé votre municipalité à engager d'importants travaux de réfection de la toiture de l'hôtel de ville ! Mais depuis plusieurs années, les changements ponctuels de tuiles ne permettaient plus de conserver le bâtiment à l'abri des fuites ; le souci de préserver le patrimoine communal a donc conduit vos élus à décider une réfection complète de la couverture pour un montant de 59 300 € qui fera l'objet d'une



subvention de 20% au titre de la dotation générale d'équipement des communes. L'opération, conduite par l'entreprise SCHENCK, a débuté à la mi-août et se terminera début octobre. Dans la foulée, l'horloge et son carillon retrouveront aussi un petit air de jeunesse.

Notre " maison commune " n'est en effet pas de première jeunesse mais sa construction fût certainement de bonne facture puisque les liteaux, tuiles et zingueries datent pour l'essentiel de 1907 ! Aussi ne fait-il pas de doute que nos couvreurs d'aujourd'hui auront à c'ur d'égaliser au moins leurs anciens et de donner rendez-vous sur le toit à leurs successeurs en ... 2100 !

C'est par ordonnance du roi Louis-Philippe que la commune de Giromagny fût autorisée, le 3 janvier 1847, après 8 ans d'études et de démarches, à construire une nouvelle "maison commune ". La première pierre est posée à la fin du printemps de la même année mais ce n'est que 6 à 7 ans plus tard que le bâtiment sera achevé, après de multiples péripéties financières. A cette époque, le bâtiment abrite, outre les services communaux, un marché couvert (obligatoire pour vendre grains, farines et légumes, denrées sur lesquelles est perçue une taxe à la vente), des salles de classe, le juge de paix, une prison et même un petit logement (permanence assurée pour actionner l'alarme d'incendie).

Le 10 mars 1907, un incendie détruit partiellement les étages supérieurs. A l'occasion de la reconstruction, les aménagements intérieurs sont profondément remaniés et la toiture s'orne d'un clocheton et d'une avancée abritant une horloge et les armes de la ville. Depuis cette date, de nombreux aménagements intérieurs ont été effectués mais il n'existe aucune trace de travaux d'importance sur la toiture.

Centre de secours : une vocation familiale :
Le samedi 13 septembre, en présence de nombreux responsables, élus et amis, le lieutenant Claude RICHERT a cédé la passerelle de commandant du centre de secours de Giromagny à son fils, Emmanuel RICHERT.

Après une entrée en matière comme pompier volontaire en 1964, principalement attiré par la clique du corps de Montreux-Château, Claude RICHERT, alors électricien de métier, est embauché en 1979 par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) comme employé civil pour y développer le service de transmission ; parallèlement il gravit les échelons du corps des volontaires pour devenir lieutenant et chef de corps de Montreux-Château en 1980. En 1988, appelé par le maire Jean SINGER, il quitte son emploi au SDIS et entre aux services techniques de la ville de Giromagny, en qualité d'agent technique principal, afin d'assurer la permanence du centre de secours municipal. C'est avec "jovialité, ténacité et persévérance" et un grand



"sens de l'ordre et de l'équité" qu'il remotive alors les effectifs du centre, comme le souligne le colonel Aigueparse, actuel directeur du SDIS. En 1991 il est intégré au corps des sapeurs pompiers professionnels non officiers avec le grade d'adjudant (*différent de son grade de lieutenant pompier volontaire, les carrières de pompier volontaire et de pompier professionnel étant totalement distinctes*), et c'est avec une efficacité reconnue qu'il continue à exercer la direction du centre de secours de Giromagny jusqu'à ce jour départ en retraite. A l'occasion de cette cérémonie de départ et de transmission de responsabilité, le président PROUST rend hommage à l'ensemble des sapeurs pompiers pour leur engagement au service des autres et rappelle la valeur de l'engagement volontaire qui représente l'ossature d'une organisation citoyenne à l'échelle locale. Originalité locale justement, c'est Emmanuel, lieutenant pompier volontaire et fils de Claude, qui hérite du commandement du centre de secours de Giromagny.

Après un engagement comme pompier volontaire en 1984 à Montreux-Château, Emmanuel RICHERT devient successivement caporal en 1987, adjudant en 1995 puis lieutenant en 2003. Adjoint au chef de centre depuis 2001, il connaît bien la fonction et s'est préparé à l'exercer en suivant une formation à l'école nationale des sapeurs pompiers de Nainville-les-Roches en 2002. Cette nouvelle responsabilité restera conjuguée à son activité professionnelle de chef d'équipe au service de l'exploitation des routes à la subdivision de l'équipement de Bavilliers, le poste de budgétaire de pompier professionnel ayant été transféré à Belfort. C'est donc en "grande pompe" (mais sans l'harmonie municipale), que s'est jouée cette partition entre deux passionnés, entrés au service de leurs concitoyens par amour du trombone à coulisse.

Succès du camping : Avec 5200 nuitées enregistrées entre le début de l'année et la mi-septembre, le camping est en passe de battre tous les records de fréquentation (1160 nuitées seulement avaient été effectuées entre juillet et décembre 2002 et l'on ne parlera pas de l'année précédente !). Le camping est à présent ouvert toute l'année et il offre la location de caravanes. Le classement en 2 étoiles a été confirmé et des travaux de rafraîchissement seront effectués prochainement sur les sanitaires. Est-ce le fruit de l'animation offerte par le gérant Jean-Luc DEMEUSY qui

Claude et Emmanuel RICHERT, deux passionnés, entrés au service de leurs concitoyens par amour du trombone à coulisse.



" l'engagement volontaire, ossature d'une organisation citoyenne "



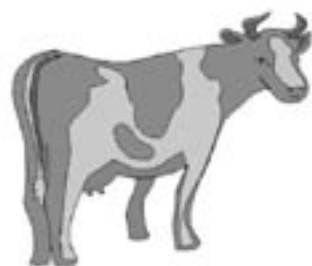
" 5200 nuitées depuis le début de l'année "

" développer
l'accueil touristique
dans notre ville "

" une petite association
qui porte haut les cou-
leurs du chef lieu de can-
ton "



giro.com@giromagny.fr



" retour du troupeau le
dimanche 19 octobre "



propose des visites comme celle du fort Dorsner ou d'une scierie ? toujours est-il que l'on observe une augmentation des durées de séjours, notamment de la part des touristes Allemands et Hollandais.

En permanence à l'affût de ce qui pourrait rendre notre camping plus attractif, JLD se désolé cependant de n'avoir pu encore convaincre l'association de pêche de mettre en vente au niveau du chalet d'accueil des cartes de pêche à la journée : une solution qui permettrait sans doute, comme beaucoup d'autres

si l'on veut bien être constructif, de développer l'accueil touristique dans notre ville.

Le tir fait mouche ! : Après la journée portes ouvertes du 31 août, qui a rencontré un franc succès, la société de tir a tenu son assemblée générale le 6 septembre ; une occasion de faire le point sur les résultats de la saison passée qui sont éloquentes : les compétiteurs de Giromagny, qui s'alignent dans une dizaine de disciplines malgré un modeste effectif de 16 tireurs, sont montés 130 fois sur un podium au cours de la saison 2002/2003! Ajoutons à cela plusieurs diplômes de lauréat sportif, une médaille de bronze du ministère de la Jeunesse et des Sports pour Claude PATAKY, une lettre de félicitations du ministre de la Jeunesse et des Sports pour Gyslaine PATAKY et l'on mesurera le niveau de performances de cette petite association qui porte haut les couleurs du chef lieu de canton.

QUI ETES VOUS ?

Notre présentation mensuelle des élus et du personnel communal touche à sa fin. Afin de poursuivre cette initiative de rapprochement au sein de notre commune, la commission communication a émis l'idée d'ouvrir ces colonnes aux responsables d'associations et aux artisans et commerçants afin de nous faire mieux connaître les différentes opportu-

nités et ressources de Giromagny, dans un esprit d'animation et de convivialité. Cette opération débutera dans le prochain numéro. Si vous souhaitez contribuer à cette rubrique ou si vous avez d'autres souhaits ou suggestions, adressez nous un message en mairie ou à l'adresse électronique " giro.com@giromagny.fr ".

AGENDA D'OCTOBRE

Mercredi 1^{er} et jeudi 2 : ■ Bourse aux vêtements d'hiver pour adultes organisée par l'association familiale du canton en salle des fêtes de la mairie.

Samedi 4 : ■ Salon " Talents d'Artisan " organisé par la chambre des métiers à la salle des fêtes de Belfort avec la participation (démonstration) du tailleur de pierres Alex KODRA (entreprise ART'PIERRE) de Giromagny (également le dimanche 5) ■ Au théâtre des 2 sapins à 20H30 : cinéma proposé par le CSCSH avec " 7 ans de mariage " de Didier Bourdon (adultes, 3€50 ; moins de 18 ans, 2€50) ; ■ Loto du football club Giro Lepuix à la salle communale de Lepuix-Gy.

Dimanche 5 : ■ Fête mondiale des animaux à l'occasion de la Saint François d'Assise avec une animation "portes ouvertes" au refuge de la SPA (renseignements au 04 78 38 71 85) ; ■ L'U.S. Giro Handball reçoit BEEVAC (championnat d'honneur masculin) ainsi que le HBC Grandvillars (championnat féminin).

Samedi 11 : ■ Au théâtre des 2 Sapins à 20H30 : Isma de Nathalie Sarraute interprétée par l'ensemble Leporello. ■ Au stade de Giromagny à 20H00, le F.C.G.L. équipe A reçoit l'AS du Pays Maïchois.

Dimanche 12 : ■ Marché aux puces accom-

pagné d'un apéritif concert organisé par l'harmonie municipale sur la place De Gaulle (inscription et renseignements auprès de Marie Suzanne NAEGELEN : 03 84 27 13 79).

■ L'U.S. Giro Handball reçoit le Pays Riolois HB en championnat d'honneur féminin.

Jeudi 16 : ■ Passage de la déchetterie mobile, place des casernes, de 12H00 à 19H00.

Samedi 18 : ■ "Rencontres d'automne" à Schwabmünchen organisées par les deux associations qui animent le jumelage entre nos deux villes ■ Au théâtre des 2 sapins à 20H30 : cinéma proposé par le CSCSH avec " Pirates des Caraïbes " de Gore Verbinski ; ■ "Nuit de la bière" organisée sous chapiteau au stade de Giromagny par le F.C.G.L. avec dégustation et soirée dansante.

Dimanche 19 : ■ Descente des troupeaux du Ballon d'Alsace organisée par l'association "Transhumance et Tradition" ; départ du Ballon d'Alsace à 9H30, pause à Malvaux entre 10H00 et 10H30, arrivée devant la mairie vers 11H30, puis apéritif concert et repas sous chapiteau sur la place des Mineurs ;

■ le F.C.G.L. équipe B reçoit Belfort Sud 2 et l'équipe C reçoit Belfort Glacis ; ■ L'U.S. Giro Handball reçoit le HBC Grandvillars en championnat d'honneur masculin.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

EDF: 03 84 28 33 23 GDF: 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.